

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65/109/SPCG accordant à Mme Leila Mohamed Salem la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, quartier 4, titre foncier 945.

n° 65/109/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 août 1965

Numéro JO
n° 9 du 01/09/1965

Date du numéro
1 septembre 1965

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive, à Mme Leila Mohamed Saleh, demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain d'une superficie de 308 mètres carrés, sise à Djibouti, quartier 4 et immatriculée au Livre foncier sous le n° 945. La mutation du titre foncier sera effectuée sur la réquisition du Concessionnaire, dans le délai d'un mois à compter de la date du présent arrêté. Les formalités d'enregistrement et de timbre seront remplies, à la diligence du concessionnaire dans les délais réglementaires.